

REGLEMENT DU CHALLENGE POUR CHIEN D'ARRÊT DE L' U.S.O.F.E.C.C.

A- BUT DU CHALLENGE :

- Promouvoir le travail du chien d'arrêt dans une éthique sportive auprès du public et aussi des chasseurs participants. Donner une approche différente de la chasse au travers du travail des chiens et ainsi contribuer à sa promotion auprès d'éventuels futurs chasseurs...
- Donner l'occasion aux chasseurs de rencontrer des participants et chiens de concours officiels pour rivaliser avec eux et se diriger peut être vers les concours de la société centrale canine.
- Apprendre à dresser et présenter son chien au travers des conseils des autres.
- Préparer un T.A.N. de la S.C.C. ou sa saison de chasse.
- Réunir et aider des personnes physiques ou morales pour organiser une compétition saine dans la convivialité en créant le lien entre elles.

B- DISPOSITIONS D'ORGANISATION A LA CHARGE DES ORGANISATEURS (Personnes physiques ou morales).

Pour organiser une épreuve du challenge U.S.O.F.E.C.C. il faut être adhérent et à jour de cotisation. Toutefois la première année de participation ne sera pas soumise à cotisation si l'organisateur s'engage pour une épreuve l'année d'après. Les personnes physiques ou morales organisatrices d'une épreuve garderont prioritairement la date similaire pour l'année d'après, les éventuels nouveaux organisateurs devront donc choisir des dates différentes pour que les épreuves ne se déroulent pas le même weekend. Les organisateurs auront toute liberté pour établir leur prix d'engagements et repas mais ceux-ci devront être prévus à l'avance et diffusés sur les bulletins d'engagements.

Les organisateurs devront répondre aux exigences suivantes :

- obtenir les autorisations nécessaires : détenteurs droits de chasse des terrains, préfecture, D.D.T. (direction départementale des territoires), D.D.C.S.P.P. (direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations). Voir arrêté ministériel du 21/01/2005 modifié par l'arrêté ministériel du 15/11/2006 qui régit ce genre de manifestation.
- disposer de terrains suffisamment grands pour permettre aux chiens de s'exprimer, s'assurer que le public puisse voir les concours.
- Mettre à la disposition des concurrents le règlement de l'épreuve et du challenge fourni par le secrétariat de l'U.S.O.F.E.C.C. section chiens d'arrêt (l'afficher sur le point de rendez vous de départ est conseillé).
- Fournir du gibier perdreaux ou faisans en quantité suffisante pour que chaque chien soit mis en présence. ***Si certains utilisent des systèmes style cage ou cloches pour la pose des oiseaux cela devra être stipulé sur les affiches, le programme, le site U.S.O.F.E.C.C., le calendrier et le bulletin d'engagement. En outre ce style d'artifice contestable en concours se devra d'être: le plus discret possible, mu par une cordelette (ou ficelle) discrète elle aussi pour déclencher l'envol, et sa taille ne devra pas permettre à l'oiseau de bouger.***
- Mettre à disposition de chaque juge au moins un poseur de gibier.
- Vérifier que chaque chien inscrit est identifié (tatouage ou puce) au fichier central de la S.C.C.
- Faire exclusivement appel à des juges U.S.O.F.E.C.C. sauf si ceux-ci sont indisponibles et proposent une autre personne. Les juges reçoivent théoriquement un défraiement dû par les personnes organisatrices selon l'annexe 1 article s2 du règlement intérieur de l'U.S.O.F.E.C.C. Cette indemnité a été évaluée par l'U.S.O.F.E.C.C. à 110€ plus un repas en 2009 et 2011, les juges actuels (Mrs COMBET, GALOU et ANDRIEU) estiment que 30€ et un repas sont suffisants pour couvrir leurs frais vu la proximité des concours, évidemment ces sommes seront révisables en assemblée générale, si un juge devait venir de plus loin son défraiement sera décidé en concertation avec l'organisateur.
- Pour éviter les écarts de jugements les organisateurs devront faire juger la totalité d'une même classe au même juge.

-Afin de gagner du temps il sera demandé aux personnes organisatrices de fournir à l'avance aux concurrents le souhaitant un bulletin d'engagement disponible sur le site internet de L'U.S.O.F.E.C.C. Les organisations le désirant pourront se faire aider pour sa rédaction, un condensé du règlement sera fourni pour le verso.

C- OBLIGATIONS DE L'U.S.O.F.E.C.C. :

- Fournir et former des juges.
- Fournir un trophée par manifestation
- Fournir des listings adhérents aux organisateurs
- Fournir les renseignements juridiques aux nouveaux organisateurs
- Aider les organisateurs à créer leurs bulletins d'engagements, les diffuser ensuite sur le site internet.
- Récompenser les podiums du challenge (sorte de classement général).

D-REGLEMENT DE PARTICIPATION :

1-REGLES D'ENGAGEMENT:

Le challenge s'adresse uniquement aux chiens du groupe 7 : Britanniques et Continentaux identifiés au fichier central canin (puce ou tatouage). Les chiens sont répartis en 3 classes : classe jeunes, classe chasseurs, classe experts.

-classe jeunes : Chiens de maximum 24 mois au 30 juin de l'année en cours hors trialers S.C.C. et titulaires du podium de l'année précédente.

-classe experts (anciennement travail) : Tout chien trialer S.C.C. ou ayant obtenu un podium du challenge classe chasse dans sa carrière.

-classe chasseurs : Tous les autres chiens dont ceux ayant obtenus le podium en classe jeune l'année précédente sauf s'ils sont trialers S.C.C.

Tout chien non L.O.F. issu d'un croisement avec un britannique ou dont l'origine uniquement continentale est inconnue ; devra concourir avec les britanniques.

Les chiennes en chaleur pourront concourir à la fin de leur concours, pour ne pas gêner les autres concurrents. Bien sur, toute déclaration dans le cas des chiens trialers S.C.C. et des chiennes en chaleurs sera faite sur l'honneur par les concurrents. Nous demandons donc aux concurrents, de l'honnêteté. Toute tricherie prouvée entraînerait l'annulation des notes et récompenses obtenues.

Le fait de participer à la manifestation engage la seule responsabilité des participants lors de tout accident causé par eux ou leur(s) chien(s).

2- REGLEMENT DES PARCOURS :

Le chien sera jugé selon sa quête (avidité de chasse, exploration du terrain, style inhérent à sa race) ; sa façon de couler et de prendre l'émanation (style inhérent à la race) son arrêt (fermeté et style inhérent) et la sagesse à l'envol et au feu. Trois barèmes de notation différents seront disponibles suivant la classe d'engagement. Durant la présentation le chien ne devra porter aucun artifice (collier de dressage, collier factice, collier de repérage, collier anti-aboiement...) et il ne pourra être conduit qu'à la voix et au sifflet.

Déroulement des parcours jeunes et chasseurs :

Un oiseau, perdrix ou faisan au choix des organisateurs (même espèce gibier pour toute l'épreuve), est posé endormi en fin de parcours toujours à la même place. Le chien est lâché en face à bon vent avec son conducteur et un juge, il doit quêter, arrêter l'oiseau, couler si nécessaire attendre son conducteur (sauf si l'oiseau part de lui-même sans y être poussé par le chien) et si possible être sage à l'envol et au feu (pistolet d'alarme). Le chien peut être rattaché à la fin de l'arrêt avant l'envol, mais tout chien rattaché n'obtiendra que la moitié des points attribués à la sagesse si sa laisse reste détendue et aucun si elle est tendue. Tout chien appuyé avant et pendant son arrêt ne pourra obtenir qu'un maximum de la moitié des points attribués pour l'arrêt. Tout chien appuyé à l'envol ou au feu qui resterait sage ou ferait quelques pas sera sanctionné du ¼ des

points attribués à la sagesse. Tout chien méritant arrivant après le départ naturel d'un oiseau refera son parcours avec un autre oiseau. Tout chien non méritant (« manquant de chasse ») arrivant après le départ de l'oiseau sera mis en présence d'un autre oiseau en laisse sans être classé, les chiens ayant peur du feu seront éliminés.

Barème de notation classe jeune :

- Avidité de chasse : 4 points
- Quête régularité allure: 3 points (dont style 1 point)
- Prise d'émanation : 2 points (dont style 0.5 point)
- Arrêt et coulé éventuel : 9 points (dont style 2 points)
- Sagesse envol : 1 point
- Sagesse feu 1 point.

Barème de notation classe chasse :

- Avidité de chasse : 4 points
- Quête régularité allure: 3 points (dont style 2 point)
- Prise d'émanation : 2 points (dont style 1 point)
- Arrêt et coulé éventuel : 8 points (dont style 2 points)
- Sagesse envol : 2 point
- Sagesse feu : 1 point.

Déroulement des parcours de la classe experts :

Les chiens experts seront jugés aussi en solo sur un oiseau posé le style et la sagesse auront une part prépondérante dans la notation.

La conduite devra être sobre étant donné qu'il s'agit de chiens expérimentés.

Le chien provoquant l'envol d'un oiseau par sa quête sera éliminé et ne pourra prétendre qu'à un maximum de 2 points si sa quête a été vraiment méritante.

Une attention particulière sera exercée par le juge sur les styles de races notamment lors de la quête l'arrêt et la prise d'émanation. L'absence de lacets en dedans et le bon découpage du terrain seront aussi attendus dans le jugement de la régularité de la quête.

Le chien pourra être rattaché uniquement après le coulé et surtout pas pendant sinon il n'aura pas de points pour l'arrêt, dans ce cadre il n'obtiendra qu'un maximum d'un point de sagesse à l'envol et au feu (0.5+0.5) à condition que la laisse soit détendue. Un appui à la voix pour la sagesse sera toléré mais divisera la note de la sagesse par deux que le chien soit rattaché ou non. Des appuis avant et pendant l'arrêt diviseront eux aussi la note d'arrêt par deux.

Barème de notation de la classe experts :

- Avidité de chasse : 2 points
- Quête régularité allure : 5 points (dont style 3 points)
- Prise d'émanation : 2 points (dont style 1.5 points)
- Arrêt et coulé éventuel : 5 points (dont style 3 points) ou 0 points si le chien est attaché pendant ces actions.
- Sagesse envol : 3 points (chiens non rattachés) ou 0.5points (chiens rattachés laisse détendue)
- Sagesse feu : 3 points (chiens non rattachés) ou 0.5 points (chiens rattachés laisse détendue).
- Division par deux de la note arrêt coulé si le chien est appuyé pendant et de la note de la sagesse si le chien est appuyé pendant.

3-REGLEMENT DU CHALLENGE :

Lors de la dernière épreuve de l'année le challenge U.S.O.F.E.C.C. sera attribué et l'on désignera le Lauréat U.S.O.F.E.C.C.

a-Classes jeunes et chasseurs :

Les points de chaque épreuve de l'année seront ajoutés pour créer un classement du challenge. Des podiums seront formés ainsi des chiens ayant obtenu le plus de points à condition que les dits chiens aient

atteints un minimum de 30 points. Le premier chien sera déclaré grand vainqueur du challenge de l'année, les deux autres 2^{ème} et 3ème vices grand-vainqueur.

Ces chiens devront obligatoirement concourir à partir de l'année suivante :

-les « jeunes » en classe chasseurs (sauf s'ils deviennent entre temps trialers à la S.C.C. ils seront d'office en classe experts).

- les « chasseurs» en classe experts.

b-Classe experts :

Les points de chaque épreuve de l'année seront ajoutés pour créer un classement du challenge.

Les podiums seront formés ainsi des chiens ayant obtenu le plus de points à condition que les dits chiens aient atteints un minimum de 20 points. Le premier chien sera déclaré grand vainqueur du challenge de l'année, les deux autres 2^{ème} et 3ème vices grand-vainqueur.

Ces chiens pourront continuer à concourir toute leur vie en classe experts.

c-Lauréat du challenge :

Chaque année un barrage sera organisé entre tous les grand-vainqueurs (présents le jour de la finale) pour définir lequel d'entre eux sera désigné Lauréat du challenge U.S.O.F.E.C.C. Les chiens seront jugés en couple suivants les allures le style et la mise en place sur le terrain. Un seul chien sera alors désigné Lauréat du challenge U.S.O.F.E.C.C. de l'année. La page internet du challenge s'ouvrira alors sur la photo du chien et de son propriétaire. L'année d'obtention suivie du nom du chien, de sa race et son sexe puis du propriétaire sera inscrite sur un trophée. Ce trophée fera le tour des épreuves et restera la propriété de l'U.S.O.F.E.C.C. une plaque commémorative sera remise à son obtenteur.